



VARENNES

AVIS PUBLIC

PROMULGATION

PPCMOI 2021-051

DEMANDE EN VERTU DU RÈGLEMENT NUMÉRO 807 SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE – 146-150, rue Sainte-Anne

AVIS PUBLIC est donné que la résolution 2021-332 dans le cadre du PPCMOI 2021-051 pour permettre un 4e logement et régulariser la présence d'une remise détachée au 146-150, rue Sainte-Anne a été adoptée par le conseil de la Ville de Varennes lors de la séance générale du 5 juillet 2021.

Cette résolution est entrée en vigueur à la date de l'émission du certificat de conformité de la MRC de Marguerite-D'Youville, soit le 9 juillet 2021.

La résolution est disponible à la suite de ce document.

Donné à Varennes, ce 16 juillet 2021.

Le directeur des Services juridiques et greffier,

Me Marc Giard, OMA



VARENNES

VILLE DE VARENNES
SÉANCE GÉNÉRALE

5 JUILLET 2021
20 H

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Marc-André Savaria, Geneviève Labrecque, Mélanie Simoneau, Denis Le Blanc, Benoit Duval, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, sous la présidence de monsieur le Maire Martin Damphousse.

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*
Me Lyne Savaria, *directrice générale adjointe*
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*

RÉSOLUTION 2021-332 **Adoption – PPCMOI 2021-051**
Projet de construction, modification ou occupation d'un
immeuble 2021-051 – Permettre un 4e logement et
régulariser la présence d'une remise détachée
146-150, rue Sainte-Anne

CONSIDÉRANT la demande de projet particulier présentée par le requérant pour un projet de construction, modification ou occupation d'un immeuble afin de permettre un 4e logement et régulariser la présence d'une remise détachée dans un bâtiment sis 146-150, rue Sainte-Anne;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la résolution CCU 2021-040 du 13 avril 2021, le Comité consultatif d'urbanisme recommande unanimement d'autoriser ladite demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Mélanie Simoneau
APPUYÉ par monsieur le conseiller Denis Le Blanc
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal de la Ville de Varennes autorise, la demande de projet particulier d'occupation de l'immeuble n° 2021-051 afin de permettre l'aménagement d'une 4e unité d'habitation et de régulariser une remise détachée sise au 146-150, rue Sainte-Anne, le tout, tel que présenté aux plans concepts de Gestion Plani-Concept, dossier « aménagement 4 logements », en date du 18 décembre 2018.

ADOPTÉE.

Adoption par résolution d'un premier projet : 03-05-2021
Assemblée publique de consultation : Procédure de remplacement consultation écrite 15 jours / A. M. 2020-074 du 2 octobre 2020 – Avis public publié 05-05-2021
Adoption par résolution d'un second projet : 07-06-2021
Adoption finale par le Conseil municipal : 05-07-2021
Certificat de conformité MRC Marguerite-D'Youville :
Avis public d'entrée en vigueur du PPCMOI :

Copie certifiée conforme
le 6 juillet 2021

Le directeur des Services juridiques et greffier,

Me Marc Giard, OMA